

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007**

Appel d'offres de préqualification de :

FOURNISSEURS GÉNÉRAUX

Projet :

CONSTRUCTION DU :**MONUMENT NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE ET LA ZONE DE TRANSITION**

Date d'émission : 15 octobre 2015

Appel d'offres de préqualification – Appels d'offres – Dossier de la CCN n° LW007

Date de clôture : 25 novembre 2015, à 15 heures, heure d'Ottawa

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

SECTION 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 Appel d'offres de préqualification

La Commission de la capitale nationale (CCN) invite les entrepreneurs généraux à répondre au présent appel d'offres de préqualification pour leur éventuelle participation au concours de la construction à Ottawa (Ontario) du :

MONUMENT NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE et la zone de transition.

1.2 Processus de préqualification

Le processus de préqualification a pour objet la sélection d'un entrepreneur général pour le projet proposé, un entrepreneur qui aura fait ses preuves en menant à bien et en temps opportun des projets de qualité ayant une ampleur, une portée et des activités comparables à celles du Monument national de l'Holocauste. Ce processus permettra aux entreprises présélectionnées de soumissionner en réponse à l'invitation qui leur sera acheminée ultérieurement. Les documents destinés aux soumissionnaires comprendront les dessins techniques et les devis pour les divers volets et composantes du projet.

En Septembre 2014, un processus de préqualification (NG267) pour entrepreneurs généraux était réalisé. La résultat était la prequalification de neuf (9) entrepreneurs généraux. Ceux qui étaient préqualifiés pendant la premier appel d'offres de préqualification ne sont pas obligés de soumettre une proposition cette fois. Ils retiennent automatiquement leurs prequalification pour ce projet. La re-émission de cet appel d'offres pour prequalification est due aux exigences d'accords commerciaux.

1.3 Échéancier

Les travaux se dérouleront à l'angle nord-est des rues Booth et Wellington, à Ottawa (Ontario), de mars 2016 avec un achèvement substantiel pour décembre 2016.

1.4 Historique du projet

Cofinancé par le Conseil d'édification du Monument national de l'Holocauste et le gouvernement du Canada, cet important nouveau monument veillera à ce que les leçons de l'Holocauste demeurent gravées dans la conscience nationale. Le concours national de design a abouti à la sélection du concept lauréat intitulé « *Un paysage de deuil, de souvenirs et de survie* » proposé par l'équipe d'experts-conseils constituée par Lord Cultural Resources, le Studio Daniel Libeskind, Claude Cormier + Associés, Edward Burtynsky et Doris Bergen. Les concepteurs sont en train de parachever le design et de préparer les documents pour l'appel d'offres. La CCN assure quant à elle la gestion de la conception et de la construction du projet.

Le projet sera réalisé sur un terrain triangulaire de 0,44 ha à l'angle nord-est des rues Wellington et Booth dans le quartier des plaines LeBreton, à Ottawa. Il comprendra une bande de 11 m de largeur qui s'étendra le long du côté nord du site. Il s'agit de la zone dite de transition. Le site se trouve dans la partie sud d'un terrain vague appartenant à la CCN qui est délimité par les rues Wellington et Booth et un bassin de gestion des eaux pluviales au nord.

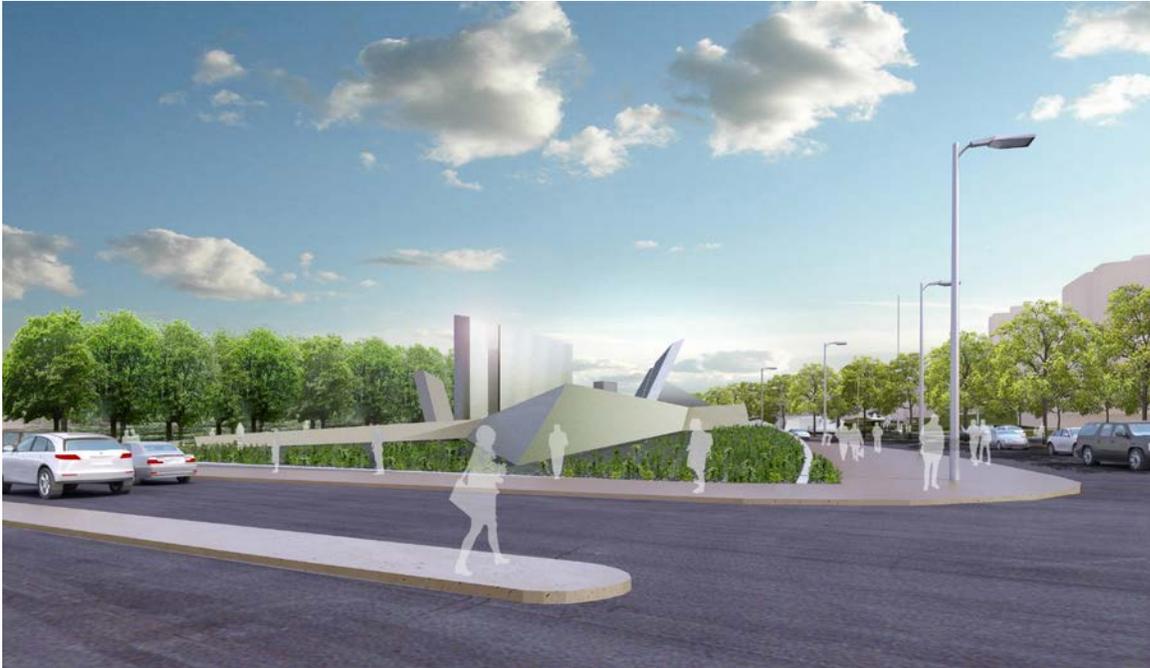
**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007****1.5 Description du projet**

Figure 1 : rendu de design ébauche, sujette au changement avant l'ouverture de la période de soumission pour la construction du projet.

Le rendu ci-dessus et la description suivante montrent les caractéristiques proposés du monument. Les documents pour l'appel d'offres final n'ayant pas encore été mis au point, les caractéristiques et les détails feront l'objet de changements.

Le Monument national de l'Holocauste se composera d'une série de murs en béton de hauteurs diverses, formant des angles imitant la forme de l'étoile de David, avec six pointes triangulaires entourant un espace central de rassemblement d'une surface de 400 m². Des photographies géantes de paysages seront installées sur les murs en béton (fabriquées et installées par d'autres).

Les visiteurs entreront par une rampe d'entrée principale située à l'angle nord-ouest du site sur la rue Booth, à l'intersection de la rue Vimy, qui descendra d'1 m environ le long de 28 m, entourée de murs de soutènement progressivement plus élevés, pour atteindre une aire d'orientation de 80 m² qui constitue l'une des six pointes de l'étoile. À partir de l'espace de rassemblement central, les visiteurs pourront voir les cinq autres pointes triangulaires :

- un espace de contemplation de 65 m², une flamme éternelle et le point le plus haut du monument;
- d'autres pointes d'approximativement 400 m² au totale; et
- une esplanade supérieure d'une superficie de 200 m².

On aura accès à l'esplanade supérieure par l'escalier de l'Espoir, une construction en béton qui se composera de 32 marches longeant un mur en béton. L'accès universel sera garanti par un ascenseur LULA. À partir du coin est du monument, on pourra atteindre l'esplanade supérieure en empruntant quelques marches en béton donnant sur la rue Wellington. Un autre point d'entrée au monument sera assuré par les marches en béton qui

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

permettront de descendre du coin est à la zone du Souvenir. Les revêtements utilisés seront principalement du béton coulé sur place avec un finit au balais.

Entourant le périmètre extérieur des murs, il y aura un plan ascendant recouvert de petits arbustes conifères et de cailloux de diverses tailles, qui s'élèvera à partir des trottoirs. Le plan ascendant le long de Wellington reposera sur un mur de soutènement qui montera progressivement à partir du niveau du sol près de la rue Booth jusqu'à atteindre la hauteur de l'esplanade supérieure dans le coin est du site. Le plan remontant le long du côté nord du monument surgira d'un mur de soutènement le long de la zone de transition.

L'éclairage comprendra des éléments pratiques aussi bien qu'artistiques. Une salle mécanique de 35 m² sous l'esplanade supérieure sera accessible à partir de l'entrée est au niveau inférieur. Tous les services d'alimentation seront branchés aux services publics existants sur les terrains de la CCN sur le même bloc, à l'exception d'une conduite de gaz. Le drainage de surface se fera par tranchées drainantes et des puisards situés dans le monument et sous-drains autour des zones vertes du périmètre, avec connexion à un égout pluvial existant près de l'angle nord-ouest du site. La base des fondations sera également équipée de sous-drains. Plusieurs prises de courant situées dans l'ensemble du monument fourniront l'électricité pour les événements et les besoins d'entretien. La connexion à une ligne d'eau fournira de l'eau pour l'irrigation, le nettoyage et d'autres travaux d'entretien. Un système de fusion de la neige sera installé sous une partie de la dalle de béton pour faciliter l'accès des visiteurs en hiver.

Une entrée de drainage existante au coin nord-ouest de la zone de transition, connectant les services municipaux d'égout pluviaux devra être enlevée. Elle sera remplacée par une nouvelle entrée dans la partie gazonnée au nord de la zone de transition. Celle-ci sera connectée à la ligne municipale d'égouts pluviaux de même que tous les conduits de drainage, les puisards et les sous-drains du monument.

La zone de transition sera une bande 11 mètres immédiatement au nord du monument et le long de tout son côté nord, longeant la rue Vimy à l'ouest et rencontrant l'intersection des rues Lett et Wellington à l'est. Cette zone servira de tampon visuel pour le terrain au nord tout en facilitant un accès piétonnier au monument. Elle se composera de deux bandes peuplées d'arbustes et d'une rangée d'arbres de part et d'autre d'une allée de 5 m de large équipée de bancs, de poubelles et d'éclairage. Des bollards en acier amovibles seront placés aux points d'entrée des rues Booth et Wellington pour empêcher le passage des véhicules, sauf lors d'événements spéciaux.

1.6 Critères fondamentaux

Le monument est un projet commémoratif d'intérêt prioritaire pour le gouvernement du Canada. Il s'agit donc d'obtenir un produit de toute première qualité, de calibre mondial et fait pour durer, tout en respectant les exigences relatives au budget et à l'échéancier décrite ci-dessus. Il faudra une coordination minutieuse des services et sous-traitants dans un large éventail de domaines, notamment : murs en béton, murs de soutènement, marches; des matériaux de revêtement; aménagement paysager; infrastructures des eaux pluviales et installation d'éléments électriques et mécaniques tel qu'un ascenseur LULA et le système de fusion de la neige.

L'entrepreneur général doit avoir une expérience éprouvée dans l'exécution de projets dans des conditions climatiques froides extérieures, en particulier pour des ouvrages en béton. Il doit également démontrer qu'il possède l'expérience et la capacité voulues pour pouvoir offrir des programmes de haute qualité sans dépasser les délais ni le budget.

La CCN a complété l'assainissement de la terre contaminée du site laissant le site creusé jusqu'au roc et la zone de transition jusqu'à 600 mm en-dessous du niveau proposé pour la finition. Les travaux d'assainissement

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

comportent en outre des avantages pour la mobilisation du site qui resteront en place jusqu'à la fin de la construction du monument, notamment :

- une clôture à mailles métalliques installée autour du périmètre. Elle s'étend sur 40 mètres au nord de la zone de transition pour créer une zone réservée aux transports publics;
- une rampe pour les véhicules à l'entrée est;
- un système de signalisation automatique à l'intersection des rues Wellington et Lett et une rampe pour accéder au site.

La CCN se chargera d'obtenir le permis de construction et a obtenue l'approbation du plan auprès de la Ville d'Ottawa, ainsi que les approbations pour les branchements nécessaires à la viabilisation. Le site est encadré par des routes très fréquentées sur deux côtés, mais il existe une généreuse aire gazonnée pour les aires d'entreposage temporaire à l'extrémité nord.

1.7 Savoir-faire requis

L'entrepreneur général doit démontrer son savoir-faire dans les travaux à entreprendre pour ce projet, à savoir la fourniture et l'installation des divers éléments, dont les suivants (la liste ne se veut pas exhaustive) :

1. tous les travaux de béton, y compris le coffrage spécialisé, pour tous les murs, les murs de soutènement et leurs fondations et semelles;
2. tous les trottoirs, les marches, les rampes et les chemins y compris leurs fondations;
3. tout l'aménagement paysager, y compris la préparation du sol, la plantation et la pose de paillis;
4. toutes les composantes des systèmes : eaux pluviales, eau, gaz, mécanique, ascenseur, électricité, éclairage.

1.8 Exigences OBLIGATOIRES

Exigence obligatoire s'entend du niveau de qualité minimal qu'une réponse aux présentes doit pouvoir offrir pour que le fournisseur puisse être considéré pour une évaluation plus poussée. L'exigence obligatoire est énumérée à la section 3.

Mise en garde : Les réponses au présent appel qui, de l'avis de la CCN et à sa seule discrétion, ne sont pas conformes à l'exigence obligatoire, seront rejetées d'emblée.

1.9 Évaluation et sélection

La sélection des soumissionnaires devant participer au processus d'appel d'offres subséquent doit être à l'entière discrétion de la CCN, qui se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les réponses.

La CCN donnera suite au processus de manière juste et équitable. Des normes et des critères d'évaluation objectifs seront appliqués de manière uniforme à tous les candidats afin de leur donner des chances égales.

1.10 Méthodologie d'évaluation

La CCN évaluera chaque réponse et lui attribuera une cote numérique, tel qu'indiqué dans la grille des critères d'évaluation et le tableau des critères cotés que l'on trouvera dans les présentes. Les soumissionnaires ayant reçu les meilleures cotes, c'est-à-dire tous ceux ayant réussi dans chacune des catégories et ayant obtenu un minimum de 75 points, seront invités à participer au processus d'appel d'offres ultérieur. L'évaluation se fondera exclusivement sur les renseignements fournis dans le cadre du présent processus d'appel d'offres.

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

Toute réponse que la CCN estime non conforme à ne serait-ce qu'une seule exigence obligatoire sera rejetée d'emblée. Les entrepreneurs présélectionnés seront avisés de la décision une fois que les réponses auront été évaluées.

1.11 Garantie

Les entrepreneurs généraux qui auront réussi à passer au processus d'appel d'offres ultérieur seront tenus de fournir un cautionnement d'exécution pour 50 % de la valeur totale de chaque contrat (taxes comprises) et un cautionnement de paiement de la main d'œuvre et des matériaux pour 50 % de la valeur totale de chaque contrat (taxes comprises) ou un montant en espèces équivalent à 20 % de la valeur totale de la chaque contrat à la suite de cette présélection.

1.12 Indemnisation

La CCN ne sera pas tenue de rembourser ni d'indemniser l'un ou l'autre des concurrents pour des coûts engagés par la préparation d'une réponse à l'appel d'offres de préqualification. Tous les exemplaires des documents soumis en réponse deviendront la propriété de la CCN et ne seront pas retournés aux intéressés.

1.13 Exigences relatives à la sécurité

Le soumissionnaire / l'entrepreneur et les sous-traitants retenus à l'issue du processus d'appel d'offres ultérieur, seront tenus de remplir et de soumettre des demandes de contrôle de sécurité, au niveau « fiabilité » pour tous les membres du personnel effectuant des travaux sur les lieux.

1.15 Assurances

L'entrepreneur général ou les entrepreneurs généraux retenu(s) à l'issue du processus d'appel d'offres ultérieur, seront tenus de fournir une police d'assurance responsabilité civile générale commerciale pour un minimum de 5 millions de dollars où la CCN sera nommée à titre d'assurée additionnelle.

1.16 Permis et ordonnances municipales

L'entrepreneur général retenu à l'issue du processus d'appel d'offres ultérieur doit se familiariser à fond avec tous les règlements provinciaux, locaux et autres visant les travaux de ce contrat, car il sera tenu de se conformer à ces règlements sans rémunération supplémentaire de quelque nature que ce soit. Il devra également obtenir à ses frais tout permis et toute autre licence nécessaire à ce projet, et payer pour tous les autres frais accessoires liés à ces permis.

1.17 Demande de renseignements

Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agente principale des contrats, Lana Wilson soit par courrier électronique à Lana.Wilson@ncc-ccn.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007****SECTION 2 – INSTRUCTIONS POUR LE DÉPÔT DE LA SOUMISSION**

La section 2 a pour objet de renseigner les soumissionnaires sur les règles et procédures de la CCN concernant ce processus de préqualification.

2.1 Consignes et date limite pour la présentation de soumissions

Il appartient exclusivement au soumissionnaire de veiller à déposer sa réponse à l'appel d'offres de préqualification en temps opportun et à l'adresse exacte indiquée.

La réponse doit être présentée en six exemplaires (1 original et 5 copies), lesquels deviendront de la propriété de la CCN.

La réponse à l'appel d'offres de préqualification, assortie de la documentation à l'appui, doit être déposée dans un paquet scellé. Aucune réponse envoyée par télécopieur ou par courriel ne sera acceptée.

L'extérieur du paquet doit comporter l'adresse exacte et toutes les informations suivantes :

Appel d'offres de préqualification***Référence : Appels d'offres – Dossier de la CCN : LW007***

Département d'approvisionnement
Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, 3^e étage, Centre de service
Ottawa (Ontario) K1P 1C7

Les réponses doivent parvenir à l'adresse exacte indiquée ci-dessus avant la date limite qui a été fixée au :
25 novembre 2015, à 15 heures, heure d'Ottawa

Les réponses tardives seront systématiquement rejetées et retournées à l'expéditeur, sans être ouvertes.

2.2 Renseignements

Toute question concernant les présentes doit être transmise par écrit, par courriel ou par télécopieur, à la personne-ressource suivante :

Lana Wilson

Agente principale aux contrats
Commission de la capitale nationale

Courriel : lane.wilson@ncc-ccn.ca

Télec. : 613-239-5007

Les renseignements donnés verbalement par quiconque à la CCN ne seront pas exécutoires pour la CCN. Les soumissionnaires doivent avoir une confirmation par écrit de la CCN pour tout changement ou modification concernant le présent appel d'offres de préqualification. La CCN ne peut garantir une réponse aux demandes d'information reçues moins de dix (10) jours civils avant la date de clôture.

La CCN déterminera, à sa seule discrétion, si elle répondra oui ou non aux questions. Toutes les questions écrites qui, de l'avis de la CCN, revêtent un intérêt pour tous les soumissionnaires, seront traitées et affichées sur achatsetventes.gc.ca pour leur information. L'identité du soumissionnaire ayant formulé la question restera anonyme dans la réponse.

Advenant la nécessité de remanier une partie des présentes à la suite d'une demande de renseignements ou pour toute autre raison, un addendum sera publié et affiché sur achatsetventes.gc.ca.

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007****2.3 Changements à la soumission**

Bien qu'elle ne puisse pas être formulée initialement par télécopieur, une soumission conforme peut être modifiée par lettre ou télécopieur pourvu que la révision parvienne au bureau désigné, au plus tard à la date et à l'heure fixées pour la réception des soumissions. La révision doit figurer sur le papier à l'en-tête de l'entrepreneur ou porter la signature de celui-ci, et indiquer clairement tous les changements applicables à la soumission initiale.

2.4 Responsabilité des erreurs

Bien que la CCN ait fait des efforts considérables pour offrir des renseignements précis dans les présentes, cette information ne constitue qu'un ensemble de lignes directrices pour les soumissionnaires. La CCN n'en garantit pas l'exactitude, ni le caractère complet ou détaillé. Rien dans le présent appel d'offres de préqualification n'empêche les soumissionnaires de se forger une opinion ou de tirer leurs propres conclusions à l'égard de son contenu.

2.5 Renseignements exclusifs

Le présent appel d'offres de préqualification et toute la documentation à l'appui ont été préparés par la CCN, à Ottawa, au Canada, et demeurent la propriété exclusive de celle-ci. Les renseignements sont fournis aux candidats uniquement pour leur permettre de rédiger une soumission en réponse à cet appel et doivent être considérés comme confidentiels et exclusifs à la CCN. Ils ne doivent pas être reproduits, copiés, prêtés ni divulgués directement ou indirectement, à un tiers sauf aux employés de l'entrepreneur qui doivent en prendre connaissance pour pouvoir rédiger une soumission. Le soumissionnaire convient aussi de ne pas les employer à d'autres fins que celles qui sont expressément prévues.

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

SECTION 3 – EXIGENCES À SATISFAIRE DANS LA RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

Cette section de l'appel d'offres de préqualification renseigne les entrepreneurs candidats sur les informations qu'ils doivent fournir dans leur réponse.

3.1 Réponses à l'appel d'offres **OBLIGATOIRE**

Pour qu'ils soient considérés, les entrepreneurs désireux de soumissionner devront remplir les formulaires de réponse qui figurent ci-après, c'est-à-dire : « Attestation de l'entrepreneur général relative à ses qualifications/Profil de l'entreprise » (pages 12-13); ainsi qu'un formulaire de réponse par projet sous « Exemples de projets antérieurs/Lettres des clients » (pages 15-16). Ces formulaires peuvent être remplis dans une manière claire et lisible.

3.2 Attestation de l'entrepreneur général relative à ses qualifications/Profil de l'entreprise

Pour aider la CCN à évaluer la capacité du soumissionnaire à satisfaire les exigences et les attentes à l'égard du projet, les soumissionnaires devront présenter le formulaire « Attestation de l'entrepreneur général relative à ses qualifications/Profil de l'entreprise » (voir le modèle ci-joint) assorti des c.v. du gestionnaire de projet et du personnel principal qui se chargeraient du projet proposé.

3.3 Exemples de projets antérieurs

Pour aider la CCN à évaluer la capacité du soumissionnaire à satisfaire les exigences et les attentes du projet, les soumissionnaires devront présenter des exemples de projets antérieurs (voir le formulaire type ci-joint), démontrant la qualité et la nature des travaux pour un minimum de trois (3) projets en cours ou achevés au cours des dix (10) dernières années où les travaux étaient d'une envergure et d'une portée analogues à celles du projet proposé. Les exemples doivent comprendre des photos illustrant la qualité et la nature du travail. Un formulaire distinct doit être utilisé pour chaque projet.

3.4 Lettres des clients

Le soumissionnaire doit présenter une lettre du représentant du client pour chacun des exemples de projets antérieurs présentés sous 3.3 ci-dessus. Dans la lettre, le client doit confirmer les informations importantes présentées dans les exemples de projet, et indiquer ses coordonnées. La CCN peut communiquer avec ces clients afin de vérifier et de clarifier ces informations.

3.5 Capacité de cautionnement

Le soumissionnaire devra présenter une lettre d'une société de cautionnement reconnue (voir <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl>) démontrant qu'il est en mesure de fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement de paiement de la main d'œuvre et des matériaux pour 50 % de la valeur totale de chaque contrat à la suite de ce processus de préqualification ou une lettre d'une institution financière indiquant que le soumissionnaire possède des fonds de roulement suffisants pour verser un montant en espèces équivalent à 20 % de la valeur totale de chaque contrat obtenu à la suite de cette présélection.

3.6 Santé et sécurité

Le soumissionnaire devra fournir une brève description de la politique de l'entreprise en matière de santé et de sécurité et indiquer le nombre d'accidents entraînant une perte de temps qui se sont produits au cours des cinq dernières années.

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

3.7 Grilles des critères d'évaluation et des critères cotés

Les grilles des critères d'évaluation et des critères cotés présentés dans les pages qui suivent illustrent le système de cotation qui sera appliqué au processus de préqualification :

CRITÈRES D'ÉVALUATION PAR CATÉGORIE (il faut une cote totale minimale de 75 points pour pouvoir se préqualifier)
Excellent : dépasse les exigences (90 - 100 % de la cote maximale).
Très bien ; satisfait pleinement aux exigences (80 – 90 % de la cote maximale)
Satisfaisant : satisfait entièrement à la plupart des exigences (75 – 80 % de la cote maximale).
Insatisfaisant : ne satisfait pas la plupart des exigences (0 – 75 % de la cote maximale).

L'attestation de l'entrepreneur général relative à ses qualifications/Profil de l'entreprise, les exemples de projets antérieurs et les lettres des clients seront évalués et une cote leur sera attribuée en fonction des critères suivants.

	CRITÈRES COTÉS	Cote
1	Expérience et aptitude comparables de l'entrepreneur général pour la mise en œuvre de projets d'une envergure et d'une complexité analogues à celles de ce projet et comportant les composantes clés décrites sous 1.7 <i>Savoir-faire requis</i> . Cinquante pour cent des points attribuables à ce critère correspondent aux travaux en béton, 30 % à l'aménagement paysager et structurel et 20 % aux autres composantes importantes énumérées sous 1.7. Les soumissionnaires doivent obtenir une cote de 45 points ici pour pouvoir passer au critère suivant (2).	60
2	Exécution éprouvée de projets se déroulant à l'extérieur dans des conditions climatiques froides. Les soumissionnaires doivent obtenir une cote de 3,5 points ici pour pouvoir passer au critère suivant (3).	5
3	Démonstration de l'aptitude de l'entrepreneur général et du gestionnaire de projet / personnel clé pour le monument pour mener à bien dans les délais et selon le budget prescrit des projets de cette nature et envergure, conformément à des normes de qualité rigoureuses et aux attentes des clients. Pour les projets dont le coût final dépasse de plus de 8 % la valeur du contrat adjugé ou qui sont retardés au-delà de 10 % après la date d'achèvement prévue, l'explication est-elle raisonnable et crédible? Les soumissionnaires doivent obtenir une cote de 18,5 points ici pour pouvoir passer au critère suivant (4).	25
4	Ressources financières pour des travaux de cette nature. Cet aspect sera évalué à partir des lettres sur la capacité financière et le cautionnement. Les soumissionnaires doivent obtenir une cote de 3,5 points ici pour pouvoir passer au critère suivant (5).	5
5	Énoncé de la politique en matière de santé et de sécurité et historique des accidents entraînant une perte de temps. Les soumissionnaires doivent obtenir une cote de 3,5 points comme note de passage pour cette section.	5
	TOTAL	100

Les réponses à l'appel d'offres de préqualification seront évaluées et des points leurs seront attribués en fonction des deux tableaux ci-dessus.

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007**

Les soumissionnaires ayant obtenu une cote globale de 75 points ou plus seront invités à participer à l'appel d'offres subséquent.

Nota :

- Cote maximale = 100 points
- Le comité d'évaluation attribuera des cotes qui augmenteront à raison de 0,5 points
- Pour se préqualifier, le soumissionnaire doit obtenir :
 - une cote globale de 75 points au minimum
 - 75 % des points disponibles pour chacun des critères.

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES – DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL RELATIVE À SES QUALIFICATIONS / PROFIL DE L'ENTREPRISE

Ce document vise à fournir les informations sur la capacité, les compétences et l'expérience de l'entrepreneur général, du gestionnaire de projet et des principaux membres du personnel qui sont proposés. Le soumissionnaire peut rajouter des pages au besoin.

1- Nom du requérant

Nom de l'entreprise _____
 Adresse _____
 N° de téléphone _____ N° de téléc. _____
 Courriel _____

2- Structure juridique de l'entrepreneur

Année de création _____ Coentreprise _____
 Société par actions _____ Partenariat _____ Enregistré _____
 Propriétaire unique _____ Autre _____

3- Nom et titre des cadres, des associés, du dirigeant principal

4- Valeur annuelle approximative de travaux analogues à ceux indiqués dans les présentes, effectués au Canada depuis les cinq (5) dernières années

2014 _____ \$
 2013 _____ \$
 2012 _____ \$
 2011 _____ \$
 2010 _____ \$

5- Vos travaux ont-ils déjà dû être achevés par une société de cautionnement? Dans l'affirmative, expliquez-en les motifs ci-dessous ou sur une feuille distincte.

6- Gestionnaire de projet et personnel principal proposés pour le projet. Joindre leur c.v.

Nom	Titre/Poste	Années d'expérience	Années auprès de l'entreprise
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007**

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

7. Préciser en % la valeur du contrat à exécuter à l'interne

J'atteste par les présentes que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Nom

Titre

Signature

Date

Nom de l'entreprise

**APPEL D'OFFRES DE
PRÉQUALIFICATION**APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°**LW007****EXEMPLES DE PROJETS ANTÉRIEURS ET DE LETTRES DES CLIENTS**(Les formulaires doivent être dûment et entièrement remplis)

Soumettre un formulaire par projet.

Énumérer dans les formulaires ci-après trois (3) projets que votre entreprise gère à ce jour ou a traité dans les derniers dix (10) ans, qui a impliqué des activités comparables en termes de l'ampleur et de la nature des activités aux travaux à entreprendre dans le cadre des présentes. Veuillez fournir des photographies illustrant les composantes et la qualité du travail.

Les soumissionnaires doivent fournir une lettre du représentant principal du client pour chacun des exemples de projets antérieurs. Le client devra y corroborer la véracité de l'information présentée dans les exemples de projets et attester à la qualité du travail, en précisant si le projet a été livré dans les délais et selon le budget et expliquant les motifs de toute dérogation dans ce sens, le cas échéant. La lettre doit inclure ses coordonnées.

La CCN peut communiquer avec ces clients en vue de vérifier et de clarifier l'information dans la semaine suivant la clôture de l'appel d'offres de préqualification. Durant ces communications, il se peut que la CCN demande au clients au sujet de leur expérience globale ou de l'expérience globale de l'organisation avec le soumissionnaire, et ce, sur des projets autres que ceux présentés dans la présente soumission. Veuillez-vous assurer que les coordonnées sont exactes et actuelles, et que les personnes-ressources désignées sont disponibles. Les soumissionnaires peuvent ajouter le nom d'un client secondaire et indiquer ses coordonnées dans la lettre. Les évaluateurs peuvent considérer des expériences passés de la CCN avec le soumissionnaire.

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES –
DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

EXEMPLES DE PROJETS ANTÉRIEURS ET LETTRES DES CLIENTS

PROJET N° 1

1. Titre du projet _____

2. Prix du contrat à l'origine _____ \$ Prix final du contrat _____ \$

Motif de l'écart dans les coûts _____

3. % achevé à ce jour _____

4. Date d'achèvement prévue _____ Date d'achèvement réelle _____

Motif(s) de la différence entre les deux dates : _____

5. Client du projet (nom et personne-ressource doit être la même personne que le représentant figurant dans la lettre du client)

6. Gestionnaire de projet et directeur des travaux sur les lieux dans le cadre de ce projet :

7. Ce projet comprend-il un ou plusieurs des éléments suivants?

travaux en béton, y compris le coffrage spécialisé pour les murs avec des géométries complexes), les murs de soutènement et leurs fondations et semelles	Oui	Non
trottoirs, marches d'escalier, rampes et voies	Oui	Non
aménagement paysager, y compris le traitement du sol, la plantation et la pose de paillis	Oui	Non
viabilisation du site : eaux pluviales, eau, gaz, mécanique , électricité et éclairage	Oui	Non
conditions climatiques froides	Oui	Non

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES – DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

EXEMPLES DE PROJETS ANTÉRIEURS ET LETTRES DES CLIENTS

PROJET N° 2

1. Titre du projet _____

2. Prix du contrat à l'origine _____ \$ Prix final du contrat _____ \$

Motif de l'écart dans les coûts _____

3. % achevé à ce jour _____

4. Date d'achèvement prévue _____ Date d'achèvement réelle _____

Motif(s) de la différence entre les deux dates : _____

5. Client du projet (nom et personne-ressource doit être la même personne que le représentant figurant dans la lettre du client)

6. Gestionnaire de projet et directeur des travaux sur les lieux dans le cadre de ce projet :

7. Ce projet comprend-il un ou plusieurs des éléments suivants?

a	travaux en béton, y compris le coffrage spécialisé pour les murs avec des géométries complexes), les murs de soutènement et leurs fondations et semelles	Oui	Non
b	trottoirs, marches d'escalier, rampes et voies	Oui	Non
c	aménagement paysager, y compris le traitement du sol, la plantation et la pose de paillis	Oui	Non
d	viabilisation du site : eaux pluviales, eau, gaz, mécanique , électricité et éclairage	Oui	Non
e	conditions climatiques froides	Oui	Non

APPEL D'OFFRES DE PRÉQUALIFICATION

APPELS D'OFFRES – DOSSIER DE LA CCN N°

LW007

EXEMPLES DE PROJETS ANTÉRIEURS ET LETTRES DES CLIENTS

PROJET N° 3

1. Titre du projet _____
2. Prix du contrat à l'origine _____ \$ Prix final du contrat _____ \$
 Motif de l'écart dans les coûts _____

3. % achevé à ce jour _____
4. Date d'achèvement prévue _____ Date d'achèvement réelle _____
 Motif(s) de la différence entre les deux dates : _____

- Client du projet (nom et personne-ressource doit être la même personne que le représentant figurant dans la lettre du client)
5. _____

6. Gestionnaire de projet et directeur des travaux sur les lieux dans le cadre de ce projet :

7. Ce projet comprend-il un ou plusieurs des éléments suivants?

travaux en béton, y compris le coffrage spécialisé pour les murs avec des géométries complexes), les murs de soutènement et leurs fondations et semelles	Oui	Non
trottoirs, marches d'escalier, rampes et voies	Oui	Non
aménagement paysager, y compris le traitement du sol, la plantation et la pose de paillis	Oui	Non
viabilisation du site : eaux pluviales, eau, gaz, mécanique , électricité et éclairage	Oui	Non
conditions climatiques froides	Oui	Non

